

# Rapport d'activité 2021





Lui ayant succédé le 1<sup>er</sup> septembre dernier, je tiens tout d'abord à rendre hommage à mon prédécesseur, Robert FORTE, qui a su mener à bien bon nombre d'évolutions structurantes décrites dans le présent rapport d'activité de la Direction départementale des finances publiques de l'Oise pour l'année 2021.

Ces derniers mois écoulés ont été marqués par le prolongement de la crise sanitaire qui a notamment nécessité de poursuivre l'accompagnement des entreprises fragilisées par celle-ci et le perfectionnement de l'accueil à distance des usagers via les canaux téléphonique et électronique. Au sein de tous les services des finances publiques, les collectifs de travail ont dû s'adapter à ces contraintes exceptionnelles en tirant parti des nouvelles possibilités de télétravail à grande échelle et des nouveaux outils collaboratifs déployés. La direction a également participé au paiement de secours d'urgence à 174 familles sinistrées par les inondations de juin 2021 dans l'arrondissement de Beauvais.

Malgré ces nouvelles charges et contraintes exceptionnelles, les services isariens ont continué d'assurer pleinement toutes leurs missions de service public. Les réformes fiscales décidées par le Parlement ont été mises en application sur le terrain. L'optimisation de l'exécution des dépenses et des recettes publiques a été poursuivie en partenariat étroit avec les ordonnateurs. Fin 2021, notre administration fonctionne quasiment sans numéraire et sans papier, ce qui illustre bien tout le chemin parcouru ces dernières années.

Ces efforts constants de réingénierie des processus fiscaux et comptables pour en accroître la performance globale dans un souci exemplaire d'économie des fonds publics, se combinent avec une réorganisation d'ensemble du nouveau réseau de proximité des finances publiques de l'Oise qui se déploie progressivement jusqu'en septembre 2023. Alors que les années 2019 et 2020 avaient surtout été celles d'une très large concertation avec de nombreux acteurs sur ce chantier de grande envergure, 2021 a été l'année des premières opérations significatives de fusion, de nomination de nombreux conseillers aux décideurs locaux et d'augmentation du nombre de points de contact et de paiement de proximité offerts à nos usagers conformément aux engagements pris.

Vous trouverez, dans ce rapport d'activité, la carte d'implantation des services des finances publiques au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ainsi que le nouvel organigramme de la DDFiP de l'Oise qui a été également refondu pour piloter au mieux ces différents chantiers majeurs.

Ce rapide panorama de l'année écoulée confirme que les services des finances publiques de l'Oise sont en mouvement dans le but d'améliorer autant que possible la qualité du service rendu à tous nos concitoyens et de resserrer les liens avec tous nos partenaires (lutte contre la fraude, etc). Aucun de ces progrès n'aurait été possible sans l'engagement professionnel remarquable et sans le sens du service public démontré au quotidien sur le terrain par chaque agent de ma direction. Qu'ils en soient tous très sincèrement remerciés.

Jean-Luc BRENNER

Directeur départemental des finances publiques de l'Oise

## Le déploiement du nouveau réseau de proximité des finances publiques

L'année 2021 a vu l'aboutissement de la longue concertation engagée dès mi-2019 sur la carte cible de notre nouveau réseau départemental à l'horizon 2023 qui est calée sur la carte des intercommunalités isariennes. Ainsi, une convention d'engagement relatif au nouveau réseau de proximité des finances publiques a été conclue en 2021 avec une dizaine d'intercommunalités, en complément des dix conventions déjà signées en 2020. La carte d'implantation des services des finances publiques de l'Oise, à l'issue des diverses réorganisations réalisées courant 2021, vous est donnée en page suivante.

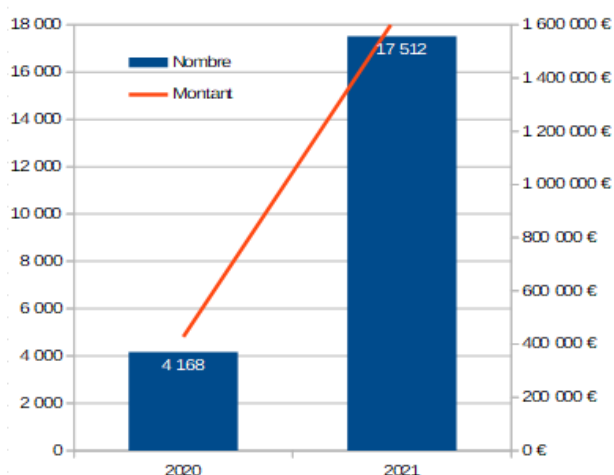
Les cinq services de gestion comptable, fonctionnant au 1<sup>er</sup> janvier 2022, ont ainsi progressivement absorbé l'activité des quatre trésoreries fermées le 31 décembre 2020 (Neuilly-en-Thelle, Froissy, Grandvilliers et Lassigny), des quatre trésoreries fermées le 31 août 2021 (Attichy, Chantilly, Clermont et Pont-Sainte-Maxence) et des trois trésoreries fermées le 31 décembre 2021 (Chaumont-en-Vexin, Liancourt et Nanteuil-le-Haudouin). Ils continueront de le faire jusqu'au 31 août 2023 qui est le terme de cette réorganisation pluriannuelle dans le département de l'Oise.

Ces nouveaux services spécialisés dans la gestion comptable et financière des collectivités locales sont nettement plus étoffés que les trésoreries qu'ils remplacent. Alors que les agents de ces dernières étaient condamnés à la polyvalence, ceux des services de gestion comptable peuvent se spécialiser dans le recouvrement des recettes, ou dans le contrôle et le paiement des dépenses, ou encore dans diverses opérations comptables. Ils peuvent ainsi mieux maîtriser des procédures de plus en plus dématérialisées et informatisées.

Cette réorganisation d'ensemble a également permis de dégager les ressources nécessaires pour mettre à disposition des élus un « [conseiller aux décideurs locaux](#) » pouvant consacrer l'intégralité de son temps de travail, contrairement aux comptables publics, à leur délivrer les conseils et expertise dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur collectivité. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, on compte déjà 11 conseillers (dont 7 nommés courant 2021) couvrant les deux tiers des intercommunalités isariennes.

Parallèlement, la trésorerie de Clermont spécialisée dans la gestion hospitalière a pris en charge de nouveaux établissements. Fin 2021, le service des impôts des particuliers de Clermont et le service des impôts des entreprises de Creil ont été fusionnés avec d'autres services fiscaux alentours. Avec la disparition des dernières trésoreries mixtes fin 2021, héritières des anciennes perceptions, l'interlocuteur fiscal unique des contribuables (service des impôts des particuliers) a enfin été généralisé dans tout notre département.

Evolution des encaissements en points de paiement de proximité de l'Oise (buralistes agréés par l'Etat)



Le nombre de [points de contact de proximité](#) pour les usagers est passé de 28 fin 2020 à 35 fin 2021, soit plus d'un tiers de plus par rapport à l'ancien réseau départemental de 2019. Parmi ceux-ci, le nombre d'[Espaces France Services](#) (EFS) est passé de 6 fin 2020 à 15 fin 2021. En 2022, le nombre d'EFS devrait doubler pour couvrir chaque canton isarien. Enfin, on dénombre 126 [points de paiement de proximité](#) dans l'Oise fin 2021 contre 82 fin 2020. Ceux-ci ont opéré plus de 17 000 encaissements d'impôts, d'amendes et de recettes des collectivités locales par carte bancaire ou en espèces durant toute l'année.



# Carte d'implantation des services des finances publiques de l'Oise

## SERVICES FISCAUX



Services des impôts des particuliers



Services des impôts des entreprises



Services de publicité foncière et d'enregistrement



Services de contrôle fiscal

Services non mentionnés sur la carte : Pôle national de gestion de la TVA sur le commerce en ligne (Noyon), Pôle de recouvrement spécialisé (Beauvais), Trésorerie des amendes (Beauvais), Services spécialisés dans le foncier (Beauvais et Compiègne)

## SERVICES COMPTABLES

SGC

Services de gestion comptable (collectivités locales)

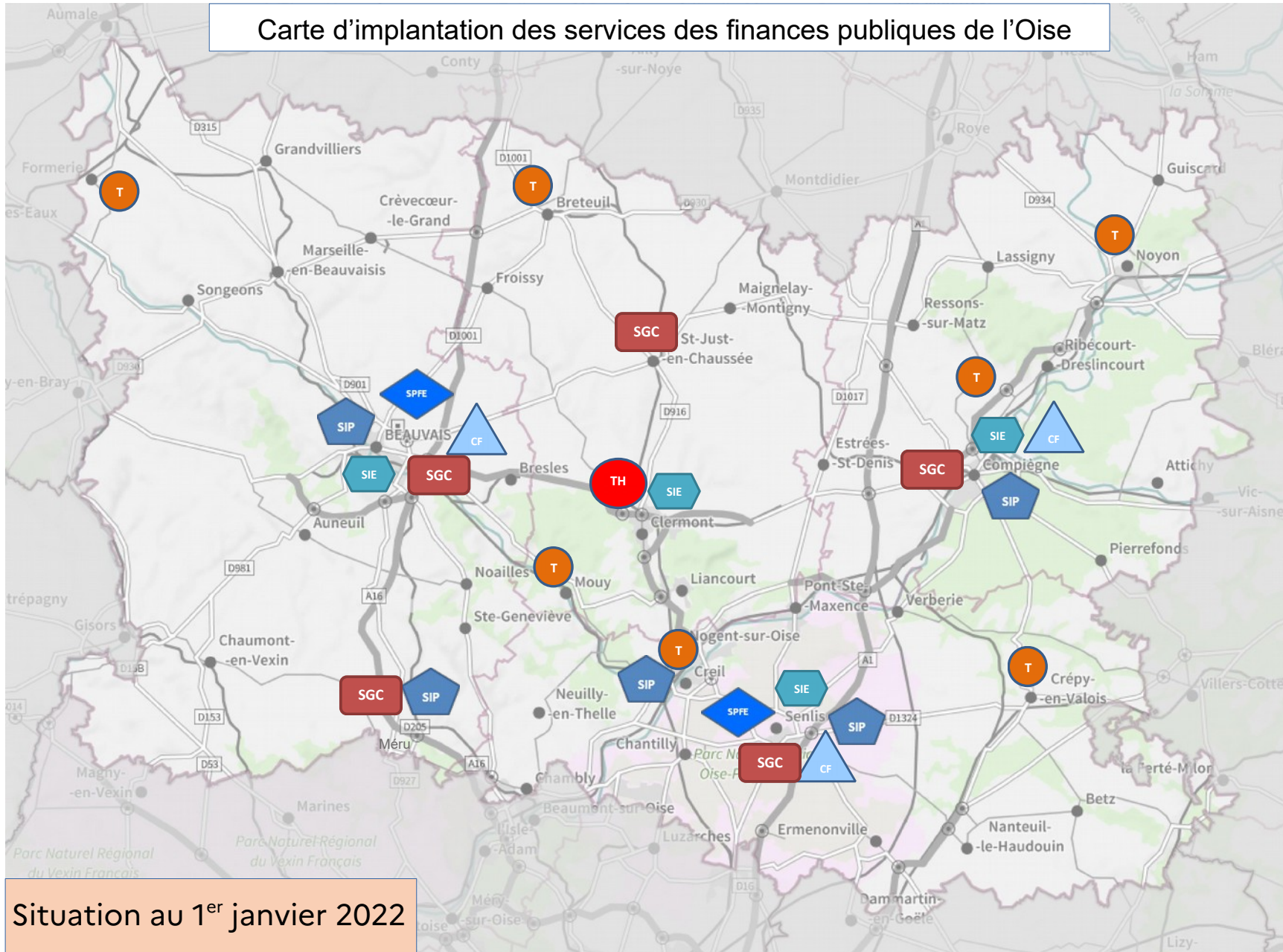
TH

Trésorerie hospitalière

T

Autres trésoreries spécialisées (collectivités locales)

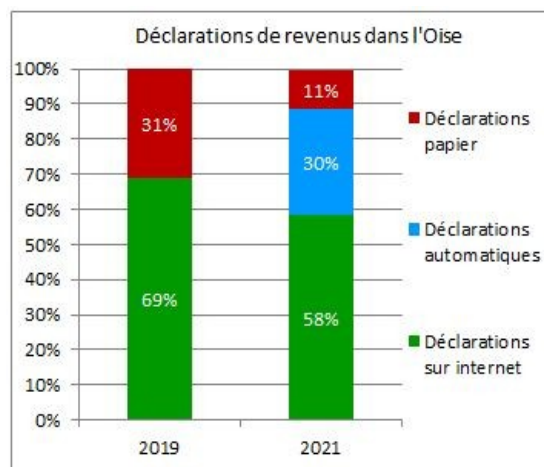
Service non mentionné sur la carte : Paierie départementale (Beauvais)



## Les simplifications et allègements fiscaux au profit des particuliers

Alors que 218 363 foyers fiscaux, les plus modestes de l'Oise, avaient déjà bénéficié d'une suppression totale de leur [taxe d'habitation](#) dès 2020, 69 953 supplémentaires ont vu leur taxe d'habitation diminuer à leur tour de 30% en 2021, soit une économie moyenne de 360€ par foyer. Lors de sa suppression définitive pour toutes les résidences principales en 2023, plus de 192M€ ne seront ainsi plus payés au titre de cet impôt par l'ensemble des contribuables de notre département.

En 2021, près de 88% des foyers fiscaux ont déclaré leurs revenus en ligne ou de manière automatique. Le [nouveau chatbot du site \[www.impots.gouv.fr\]\(http://www.impots.gouv.fr\)](#) a facilité leurs déclarations en ligne. En vertu du [droit à l'erreur](#), la [correction en ligne d'une déclaration initiale](#) a été possible d'août à décembre 2021. Depuis le 30 juin 2021, il est aussi devenu possible de [déclarer en ligne les dons](#) de somme d'argent, d'actions, de titres de société, de biens meubles ou d'objets d'arts reçus d'un proche ou d'un tiers depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette (plus d'un quart des déclarations ont été ainsi faites).



Le 2 août 2021, un nouveau service fiscal en ligne a été ouvert : [Gérer mes biens immobiliers](#). Près de 5 millions de connexions étaient déjà dénombrées au niveau national fin 2021. Elles ont permis de consulter sur internet les données foncières gérées par la DGFIP, avant de pouvoir y déposer des déclarations dématérialisées de construction ou de démolition sur lesquelles seront basées les taxes dites d'urbanisme à compter de l'automne 2022 (prise en charge de leur liquidation par la DGFIP à compter de cette date).

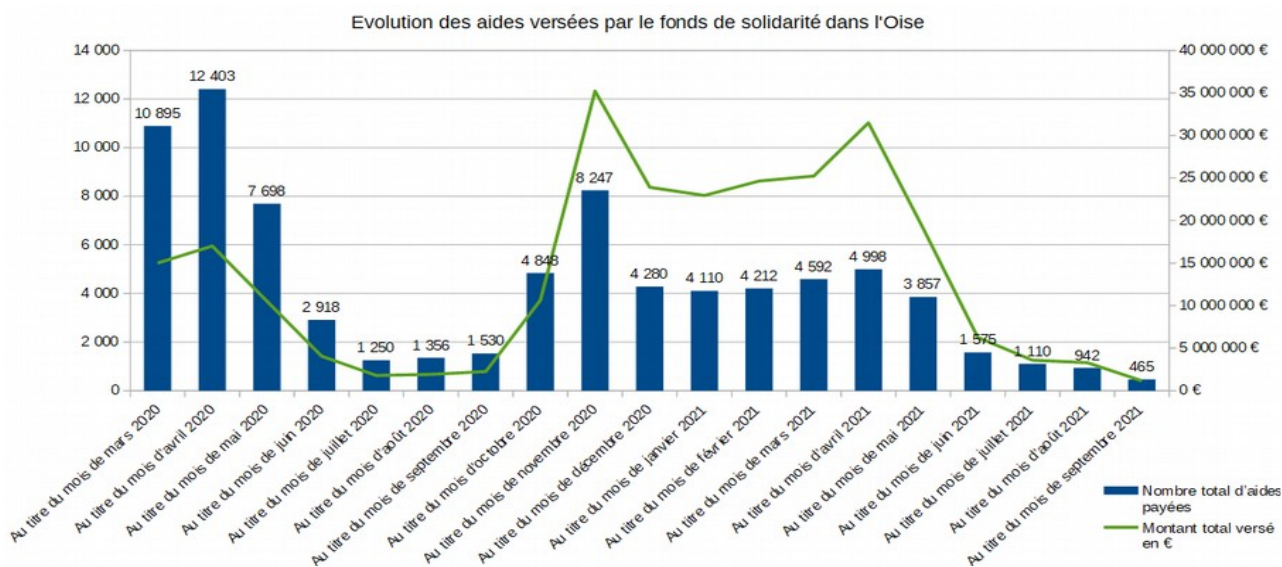
[Comme au niveau national](#), le téléphone, devenu prépondérant en 2020 avec la crise sanitaire, est demeuré le canal de contact privilégié par les usagers durant la campagne déclarative de 2021. Un numéro d'appel unique au niveau départemental a été expérimenté cette année pour faciliter l'accès des usagers. La messagerie électronique est ensuite le canal d'échange le plus utilisé (près de 87% des messages ont reçu une réponse en moins d'une semaine dans l'Oise). Les flux de réception au guichet sont demeurés modérés cette année, leur décline étant d'ailleurs engagée depuis longtemps du fait de la préférence croissante des usagers pour des échanges à distance.

Les nouveaux engagements de qualité de service (« [Services publics +](#) ») ont été mis en œuvre par les services des finances publics accueillant du public. Le site [Oups.gouv.fr](#) prévient ainsi les erreurs les plus fréquentes des usagers. Ceux-ci peuvent désormais également [consulter en ligne les résultats de chaque service](#) dans le traitement de leurs demandes et [partager en ligne leur expérience d'échange](#) avec un service. Selon les derniers résultats connus du [sondage national mené par BVA fin 2020](#), 93% des usagers sont satisfaits à l'issue de leurs démarches auprès des services des finances publiques.

Le [prélèvement à la source](#) ayant atteint son régime de croisière, plus de 150M€ ont ainsi été retenus en 2021 dans l'Oise sur les bulletins de paye, de pension, etc. Une [avance des réductions et crédits d'impôt sur le revenu](#) a été versée aux ménages dès le 15 janvier 2021 avant une [nouvelle étape en 2022](#). En octobre 2021, il est devenu possible de payer en ligne les droits relatifs à une déclaration de dons. Le taux de paiements dématérialisés de l'ensemble des impôts s'est rapproché de 85% dans l'Oise. Au total, le taux net de recouvrement des impôts des particuliers a progressé en 2021.

## L'accompagnement des entreprises en sortie de crise sanitaire

Depuis le début de la crise sanitaire, près de 263M€ ont été versés dans des délais raccourcis à plus de 16 000 entreprises et entrepreneurs de l'Oise au titre du [fonds de solidarité](#). S'y sont ajoutés de nombreux [délais de paiement d'échéances fiscales](#). Avec le [plan de relance](#), près de 7 000 entreprises isariennes ont bénéficié de la [baisse des impôts de production](#) pour un total dépassant 120M€ en 2021, en plus de la [baisse de l'IS](#).



En application du [plan national d'accompagnement des entreprises dans la sortie de crise](#), diverses actions de sensibilisation ont été menées pour les informer au mieux des [différentes mesures de soutien](#) possibles en fonction de leur situation. La [commission des chefs des services financiers](#) (CCSF) a octroyé des échéanciers d'apurement de dettes fiscales et sociales pouvant désormais aller jusqu'à 48 mois. Le comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI) a, pour sa part, décidé l'octroi de diverses aides particulières à celles connaissant le plus de difficultés financières.

Parmi les premières [relocalisations de services métropolitains](#), le pôle national de gestion de la TVA du commerce en ligne a été implanté le 1<sup>er</sup> avril 2021 à Noyon. Les entreprises peuvent lui déclarer et lui payer la TVA étrangère (OSS), à charge pour ce guichet unique de transmettre ces déclarations et paiements aux États membres bénéficiaires concernés. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, il assure la [collecte de la TVA sur l'essentiel des transactions transfrontalières du e-commerce](#) (IOSS).

### Activité de ce nouveau pôle de Noyon durant le second semestre 2021

- a) Total reversé à la France par les autres Etats-membres de l'Union européenne : 827M€
- b) Total collecté OSS et IOSS par le pôle : respectivement 122M€ et 29M€
- c) Total reversé par le pôle aux Etats-membres de l'Union européenne : 106M€

Soit un solde global positif de 871M€ (a + b - c).

[L'unification au sein de notre administration du recouvrement des taxes](#) s'est poursuivi en 2021. Dans la perspective de la [refonte début 2022 des services en ligne destinés aux professionnels](#), ceux n'ayant pas encore de compte fiscal en ligne ont été incités à le faire. Une large communication a également été faite sur la généralisation entre 2022 et 2024 de la [facturation électronique entre entreprises](#), alors qu'elle a déjà été généralisée dans le secteur public. Les contrôles fiscaux s'adaptent à ce nouvel environnement sachant que plus de 40% de ceux programmés en 2021 dans l'Oise l'ont été au moyen de l'intelligence artificielle, l'objectif étant de passer la barre de 50% en 2022. Par ailleurs, le partenariat avec les Procureurs de la République a été renforcé dans la [lutte contre la fraude fiscale](#) et sa sanction. Le partenariat a également été approfondi avec l'URSSAF de Picardie.



## L'enrichissement des services rendus aux collectivités locales

Leur [conseiller aux décideurs locaux](#) a été en mesure de satisfaire les demandes de conseil et d'expertise émanant de collectivités locales auxquelles leur [comptable public](#) ne pouvait pas toujours répondre auparavant, car trop accaparé par ses missions dont il est personnellement et pécuniairement responsable (cf. supra). Selon un sondage d'opinion mené en juillet 2021 parmi eux, 81% des élus locaux de l'Oise se disent satisfaits des prestations qui leur ont été délivrées ces derniers mois par ces nouveaux conseillers.

A la fois pour simplifier l'exécution des opérations financières des organismes publics locaux et pour faciliter l'attestation de qualité de leurs comptes (cf. [expérimentations en cours de certification](#) et de [synthèse des comptes](#)), le nouveau [référentiel budgétaire et comptable M57](#) remplacera début 2024 la multiplicité de référentiels existant à ce jour (M14, M52, M61, etc).

En 2021, les services de l'ordonnateur et du comptable public de la communauté de communes du plateau picard ont expérimenté à la fois ce référentiel M57 et le [compte financier unique](#) fusionnant le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable public. Faisant suite aux efforts de promotion en 2021 de ces bonnes pratiques comptables, 97 communes, 4 communautés de communes et 11 autres établissements publics isariens appliqueront également le référentiel M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Par ailleurs, 95 organismes publics locaux de l'Oise expérimenteront aussi le compte financier unique durant l'exercice 2022.

Le recours à des huissiers pour la relance avant poursuites des débiteurs retardataires (phase comminatoire amiable) a été systématisé pour [rendre le recouvrement des produits locaux encore plus offensif](#). Des conventions de contrôle allégé en partenariat ont été conclues avec les ordonnateurs pour [optimiser le paiement des dépenses locales](#).

	Moyennes de l'Oise	
	2020	2021
Taux brut de recouvrement des produits locaux (hors fiscalité et dotations) de l'exercice N-1 au 31.12.N	97,40 %	<b>97,74 %</b>
Délai de paiement par les comptables publics des dépenses locales	7,8 jours	<b>5,3 jours</b>

De [nouveaux services en ligne](#) ont été mis à disposition des collectivités locales ainsi que de nouvelles vidéos sur la [chaîne Youtube de la DGFIP](#). Chacune peut désormais librement accéder à de nombreuses données en mode [open data](#) : [comptes annuels](#), balances comptables, mutations immobilières à titre onéreux, [le plan cadastral informatisé](#), etc. Des conventions ont également été conclues avec des collectivités locales de l'Oise afin d'actualiser leurs bases d'imposition et ainsi optimiser leurs ressources fiscales.

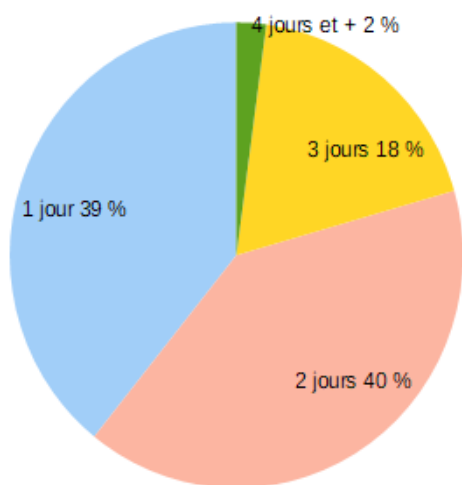
La [gestion du FCTVA](#) des 21 intercommunalités isariennes a été automatisée. Fin 2021, plus de 91% des comptes publics locaux de l'Oise ont atteint le stade de leur [dématérialisation](#) quasi complète contre 85% fin 2020. Au terme de cette même année, 86% des créances publiques locales isariens sont émises au [format PES ASAP](#) qui permet d'imprimer et d'envoyer par voie postale l'avis de sommes à payer aux débiteurs de manière industrialisée, et bientôt de le mettre à leur disposition en ligne dans leur espace numérique sécurisé et unifié (ENSU) comme les impôts.

Enfin, alors que le "zéro cash" a été généralisé dans presque tous les services des finances publics de l'Oise fin 2021, les régisseurs de recettes et/ou de dépenses des collectivités locales ont été préalablement accompagnés dans leurs [dégagements et approvisionnements de caisse à l'un des guichets de La Banque Postale](#) depuis le 30 avril 2021, dans l'utilisation d'un [compte de dépôt de fonds au Trésor](#) pour faciliter leurs opérations et dans l'adoption du [dispositif PAYFIP](#) leur permettant d'encaisser en ligne.

## Une gestion optimisée de ses ressources par la DDFiP de l'Oise

Compte tenu de l'évolution des emplois de notre administration décidée par la loi de finances, 19 emplois de la DDFiP de l'Oise ont été supprimés en 2021, la relocalisation à Noyon d'un service métropolitain ayant limité cette diminution. Par voie de conséquence, son effectif théorique était alors constitué de 797 emplois. Presque les deux tiers des 784 effectifs réels sont constitués de femmes. 44% ont un âge de 50 ans ou plus. Les réorganisations décrites précédemment expliquent en partie que 40% des agents ont une ancienneté d'affectation ne dépassant pas 1,5 an. Pour combler les postes vacants, le recours à des contractuels s'est accru l'année dernière (recrutement de 13 sur des durées inférieures ou égales à 3 ans).

Quotité de télétravail dans les services de l'Oise durant la dernière semaine de 2021 (55% de télétravailleurs)



La pratique à grande échelle du télétravail depuis mars 2020, du fait des contraintes sanitaires, a permis de s'assurer de la compatibilité de cette organisation de travail avec la plupart de nos activités. Fin 2021, 80% des agents sont désormais équipés en micro-ordinateur portable pour leur permettre de travailler en dehors des locaux de leur service. Un nouveau régime de télétravail a été déployé durant l'été 2021 pour déconcentrer la décision au niveau de chaque chef de service et ouvrir une nouvelle option entre le télétravail régulier sur des jours fixes dans la semaine ou dans le mois, d'une part, et le télétravail ponctuel sur des jours flottants par semaine, par mois ou par an, d'autre part.

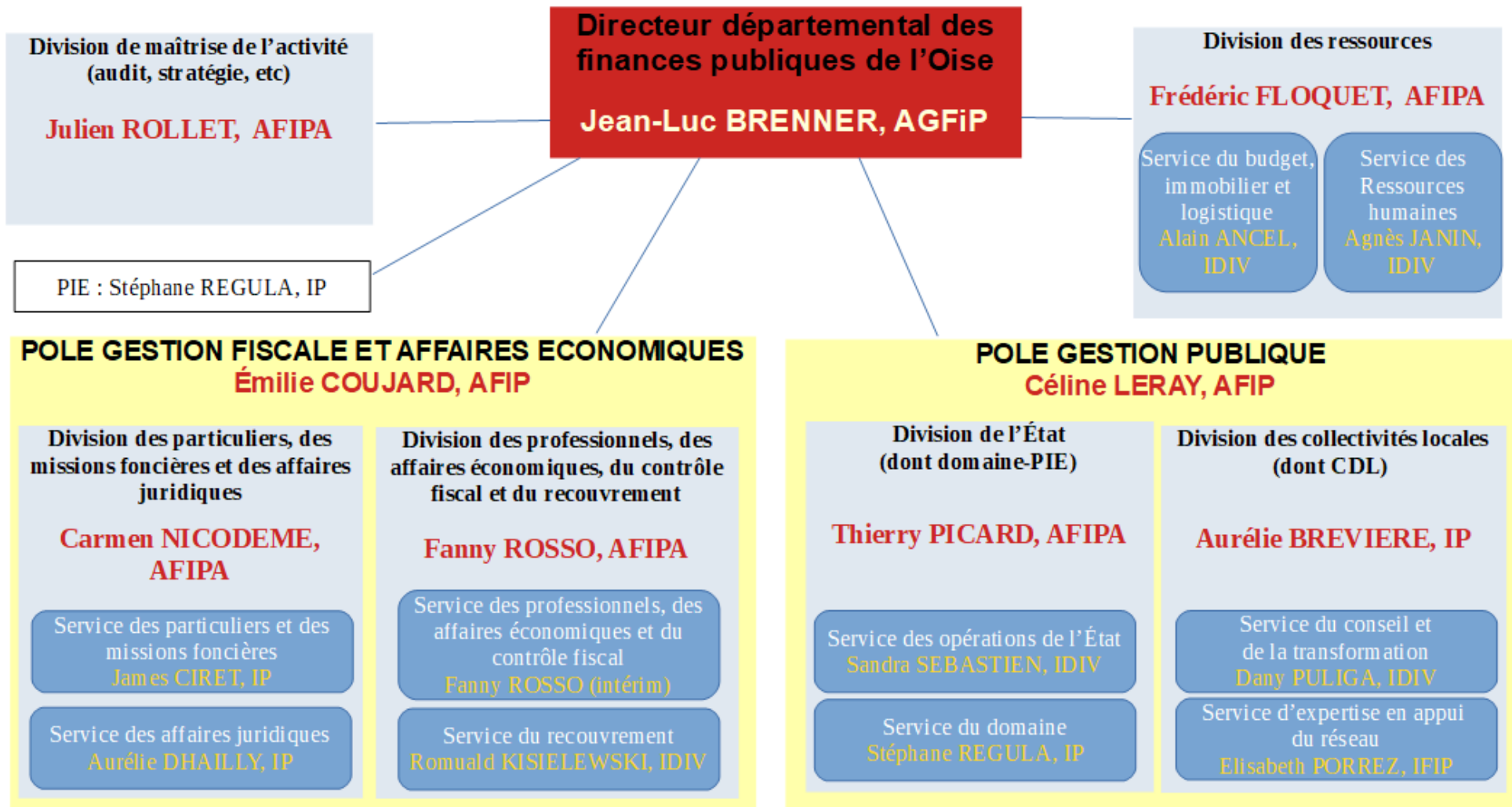
En raison du contexte sanitaire, un grand soin a été apporté à l'élaboration en 2021 du document unique d'évaluation des risques professionnels ([DUERP](#)), ce qui a nécessité une forte implication des cadres de proximité et une participation active des agents. Les mesures prises ont permis de constater une diminution de 22,6% en 2021 du nombre des risques ayant la plus forte gravité (ceux cotés "A").

La gestion des mutations des agents ayant été déconcentrée du niveau national au niveau départemental ("*affectation au département*"), le service des ressources humaines de la direction a accompagné individuellement chaque agent concerné par la fermeture d'un service. Ainsi, parmi les 97 agents ayant fait une demande de mutation au titre du mouvement local du 1<sup>er</sup> septembre 2021, presque 80% d'entre eux ont obtenu satisfaction, dont presque 63% sur leur premier vœu (et même plus des deux tiers pour les agents des catégories B et C). Tous les chefs d'un service figurant dans la cible 2023 de notre nouveau réseau de proximité ont été sélectionnés au choix fin 2021 pour stabiliser le management.

La DDFiP de l'Oise a aussi été l'une des 20 directions locales expérimentant la démarche de budget participatif à laquelle 61% des agents ont participé en 2021. Une enveloppe de 50K€ a été dédiée au sein de la dotation globale de fonctionnement de la direction pour les actions ainsi proposées d'amélioration du cadre de travail. Fin 2021, a été lancé un nouveau recensement de propositions qui seront financées en 2022 à hauteur d'environ 87K€ cette fois. La dotation globale de fonctionnement de la direction de 3,1M€, ayant diminué de 5,4% en 2021, sert notamment à payer les loyers des bâtiments abritant les services, les fluides et les équipements, dont tous ceux qui ont dû être acquis du fait de la crise sanitaire. Les réorganisations précitées contribuent à cette maîtrise budgétaire.



Organigramme de la DDFiP de l'Oise à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022



AGFiP : Administrateur général des finances publiques  
AFIP : Administrateur des finances publiques  
AFIPA : Administrateur des finances publiques adjoint

IP : Inspecteur principal des finances publiques  
IDIV : Inspecteur divisionnaire des finances publiques  
IFIP : Inspecteur des finances publiques